



## MARATHON DES LETTRES 2014: MOSES AKATUGBA, NIGERIA

**Condamné à mort sur la base d'aveux extorqués sous la torture.**



Moses Akatugba a été arrêté et torturé alors qu'il n'avait que 16 ans. Il a indiqué avoir été frappé par la police, reçu une balle dans la main et été suspendu pendant plusieurs heures au poste de police. Il déclare n'avoir signé la déclaration où il « avouait » sa participation à un vol qu'à la suite des tortures qu'on lui a infligées. Il clame son innocence. En novembre 2013, après huit ans d'attente, il a été condamné à mort. Sa culpabilité a été établie uniquement sur la base d'une déclaration truffée d'incohérences de la part de la victime et des aveux de Moses obtenus sous la torture.

En novembre 2005, Moses, alors un étudiant âgé de 16 ans, a été arrêté par l'armée nigériane et inculpé pour le vol de trois téléphones et de divers accessoires de communication. Moses a toujours nié ces accusations. Lors de son arrestation, les soldats lui ont tiré dans la main et frappé sur la tête et le dos. Transféré au poste de police, il a été violemment battu à coups de machette et de matraque. Il a ensuite été attaché et suspendu pendant des heures dans des salles d'interrogatoire, et on lui a arraché les ongles des doigts et des orteils à l'aide de tenailles pour le contraindre à signer des aveux.

En 2013, après huit années passées en détention, Moses a été condamné à mort pendant un procès inéquitable à Effurun dans l'Etat du Delta. Sa culpabilité a été établie uniquement sur la base d'une déclaration truffée d'incohérences de la part de la victime et des aveux de Moses obtenus sous la torture. De plus, il n'a jamais pu présenter à la Cour les preuves de la torture subie durant sa détention. Aujourd'hui, Moses attend dans le couloir de la mort et ne voit sa famille que deux fois par mois.

Le cas de Moses Akatugba illustre de façon dramatique la corruption des autorités répressives et judiciaires nigérianes. Souvent, les forces de sécurité n'arrêtent pas des personnes car ils ont des soupçons graves les concernant, mais parce qu'ils cherchent à recueillir des aveux rapides – même si pour cela ils doivent avoir recours à la torture.

**► DEVENEZ ACTIF ET DEMANDEZ AU GOUVERNEMENT DE L'ETAT DU DELTA, EM-MANUEL UDUAGHAN :**

- de commuer la condamnation à mort de Moses Akatugba ;
- de veiller à ce qu'une enquête complète soit menée sur les allégations de torture formulées par Moses Akatugba.

Titre: Monsieur le Gouverneur

**Envoyez la lettre à l'adresse suivante:**

*Governor of Delta State  
Office of the Governor  
Government House  
Asaba  
Delta State  
Nigeria*

*E- mail: [info@emmanueluduaghan.com.ng](mailto:info@emmanueluduaghan.com.ng)*

*Facebook: [facebook.com/euduaghan](https://www.facebook.com/euduaghan)*

*Twitter: @euduaghan*

**Frais postaux pour le Nigeria: CHF 1.60 (Economy) / 1.90 (Priority)**

**► ET ECRIVEZ UNE LETTRE DE SOUTIEN A MOSES:**

Suggestion de message: "You are not alone! I'm thinking of you and send you my best wishes. Your friend from Amnesty International, (nom)."

(« Vous n'êtes pas seul ! Je pense à vous et je vous souhaite le meilleur. Votre ami(e) d'Amnesty International, (nom). »)

Adresse : Human Rights, Social Development and Environmental Foundation, (Moses Akatugba), PO Box 1800, Diobu, Port Harcourt, Rivers State, Nigeria